

Bibliothèque de Le point sur l'av projet, les grou

par *Gérald Grunberg*

En annonçant sa décision, le 14 juillet 1988, de faire réaliser une bibliothèque d'un type entièrement nouveau, le Président de la République a fixé les grands objectifs du futur établissement : cette bibliothèque devra couvrir tous les champs de la connaissance, être à la disposition de tous, utiliser les techniques les plus modernes de transmission de données et être reliée aux autres grandes bibliothèques françaises et étrangères. Le rapport demandé à MM. Melot et Cahart, remis en octobre de la même année, puis le travail de réflexion mené par l'équipe que Dominique Jamet a réunie à partir de février 1989, ont permis de préciser les thèmes

de la future bibliothèque et d'esquisser les hypothèses nécessaires à l'organisation d'un concours international d'idées pour désigner l'architecte.

Le concours a eu lieu. Dominique PERRAULT a été retenu. Son projet, ainsi qu'il aime à le répéter, c'est d'abord une idée, urbaine et architecturale. C'est aussi une idée de bibliothèque. Ce n'est pas encore une bibliothèque. Le travail de mise au point du programme va pouvoir maintenant démarrer. Il va durer quinze mois. Quinze mois de concertation. C'est une chance qu'on ne mesure pas. Nous sommes trop habitués au schéma traditionnel : définition d'un programme précis puis choix de l'architecte qui n'a alors plus

France : l'avancement du travail

qu'à rendre un projet très élaboré qu'il sera difficile de faire évoluer, d'où d'innombrables conflits et parfois de graves erreurs. Adopter une telle procédure sur un projet de l'ampleur de la Bibliothèque de France eût été irresponsable. Aujourd'hui nous avons donc des objectifs, un architecte, l'idée forte d'un projet.

La mise au point du programme détaillé de la Bibliothèque de France, qu'il faut pouvoir remettre à l'architecte maître d'œuvre dans les tous premiers mois de 1990 doit maintenant s'appuyer sur une réflexion approfondie dans de nombreux domaines (les publics, la production, la duplication et la diffusion des documents, les supports documentaires, l'apport des nouvelles technologies, la création de réseaux, etc...).

Afin de mobiliser les compétences et les savoirs capables de nourrir cette réflexion, l'Association pour la Bibliothèque de France met en place un premier ensemble de groupes de travail jugés prioritaires parce qu'ils vont traiter de questions primordiales pour la définition de la future bibliothèque, ou parce que leurs travaux vont s'étendre sur une longue durée.

Ces groupes vont donc assister le maître d'ouvrage dans son travail de définition du programme. Ils seront un interlocuteur privilégié du cabinet Pro-Développement retenu comme programmeur. La méthode consiste à mener de front la réflexion interne, l'élaboration collective au sein de groupes de travail, le suivi d'études confiées à des organismes extérieurs.

Les premiers groupes de travail mis en place sont les suivants :

- Les publics et leurs aspirations

A partir des objectifs donnés à la Bibliothèque de France, il s'agit de définir la demande des publics et les paramètres principaux permettant d'adapter les services aux besoins.

Le groupe composé de sociologues, de bibliothécaires et de représentants de diverses institutions, sera animé par Madame Jacqueline FREYSSINET-DOMINJON, maître de conférence à l'Université Paris I, co-auteur du récent rapport demandé à M. André Miquel sur les bibliothèques universitaires.

- La carte et la maquette documentaire

La bibliothèque devra couvrir «tous les champs de la connaissance». Les thèmes retenus pour ce groupe de travail concernent tous la définition de la politique documentaire du futur établissement. Le recensement des ressources existantes et leur analyse est un préalable à la définition de la maquette documentaire de la Bibliothèque de France.

Une étude est donc sur le point d'être lancée à ce sujet.

En fonction des données ainsi recueillies, ce groupe devra définir les priorités d'une nouvelle politique documentaire visant à la fois l'encyclopédisme jusqu'à un certain niveau et la spécialisation, dans certains domaines, par association avec les établissements existants les mieux à même de répondre à ces besoins. Ce groupe aura donc pour une part à préparer les décisions en matière de décentralisation de la nouvelle bibliothèque. Il sera animé par Monsieur Jean GATTEGNO, direc-

teur du livre et de la lecture, et associera des représentants des diverses catégories de bibliothèques, des détenteurs de fonds audiovisuels, des universitaires de différentes disciplines, des éditeurs.

- La politique de conservation

Ce groupe aura à proposer une politique de conservation et ses conséquences en terme de programmation. Cette réflexion portera notamment sur les problèmes de stockage par type de documents ainsi que sur les méthodes de reproduction et de traitement des documents.

Monsieur Jean-Marie ARNOULT, conservateur et directeur technique à la Bibliothèque Nationale, a accepté de conduire ces travaux.

- Le schéma fonctionnel

Ce groupe de travail devra faire des propositions concernant l'organisation du circuit des documents, l'articulation des politiques d'acquisition, de traitement, de diffusion et de conservation d'un département à l'autre, l'organisation du prêt entre bibliothèques. Des bibliothécaires spécialisés composent ce groupe dont l'animateur n'est pas encore désigné.

Ces quatre groupes de travail seront suivis et coordonnés pour le compte de l'Association pour la Bibliothèque de France par Gérard GRUNBERG, chargé de mission auprès du Président pour la bibliothéconomie et les relations entre bibliothèques.

- Le Catalogue collectif national

L'Association pour la Bibliothèque de France s'est vue confier une mission d'étude et de préparation d'un Catalogue collectif national. Un groupe de travail piloté par Monsieur Jacques BOURGAIN, adjoint au directeur de la Bibliothèque Publique d'Information et comprenant des représentants de tous les secteurs concernés, a été constitué en mai dernier et a déjà pu tenir deux réunions. La procédure de lancement d'une étude préalable à un schéma directeur est entamée; cette étude débutera en octobre de cette année.

- La politique de numérisation

Pourquoi et quoi numériser ? Ce groupe

composé de bibliothécaires, d'éditeurs et de spécialistes, sera piloté par Monsieur Pierre PELOU, directeur de la bibliothèque de l'ONU à Genève. Il est constitué parallèlement un comité d'échange d'expériences dans le domaine de la transmission d'informations numérisées, animé par Madame Dominique MAILLET (Bibliothèque de France).

- Station de lecture active multi-média

Un aspect décisif de la place des nouvelles technologies dans la Bibliothèque de France concerne le rôle des instruments de lecture électronique, pour le texte et pour l'image. Un groupe de travail piloté par Monsieur Bernard STIEGLER, maître de conférence à l'Université de Compiègne est mis en place sur ce thème. Les travaux de ces groupes ayant trait aux nouvelles technologies seront suivis et coordonnés pour le compte de l'Association pour la Bibliothèque de France par Alain GIFFARD, chargé de mission auprès du Président pour l'informatique et les nouvelles technologies.

- Urbanisme

Il s'agit du travail de coordination des procédures liées à la bibliothèque et à son environnement.

Ce groupe de travail, présidé par Monsieur Claude BOZON, directeur de l'urbanisme et de l'équipement à la Préfecture de Paris, associe des représentants du ministère de l'équipement et du logement, du secrétariat d'Etat chargé des grands travaux et de la ville de Paris.

Un groupe de travail Bibliothèque Nationale-Association pour la Bibliothèque de France est également en cours de formation pour examiner les problèmes liés

au transfert des fonds et à la période de transition. De manière générale, la Bibliothèque Nationale sera d'ailleurs largement représentée dans les groupes évoqués ci-dessus. Avant la fin de l'année 1989, d'autres groupes de travail seront organisés, notamment en ce qui concerne la réorganisation et l'extension du dépôt légal, la gestion et la communication du patrimoine sonore et audiovisuel, les besoins en personnel et leur formation, le schéma général informatique et les spécifications d'un «bâtiment intelligent», etc...

Enfin, des contacts ont d'ores et déjà été pris, ou sont sur le point de l'être, avec de grandes bibliothèques en Europe et dans le monde et des programmes de coopération sont à l'étude.

Les conditions sont donc réunies pour que le travail de réflexion mené jusqu'ici prenne une ampleur rarement constatée dans un tel projet.

C'est au total plus d'une centaine de professionnels des bibliothèques qui vont être associés à ce travail.

Les bibliothécaires français ont en particulier un immense capital de compétences à mettre au service du projet. Réciproquement, cette réalisation doit constituer une nouvelle étape, importante, du développement des bibliothèques de notre pays; mise en réseau, pôles associés, volonté décentralisatrice, sont en effet les intentions fortes qui accompagnent ce projet. Toutes les propositions, toutes les suggestions en ce sens seront les bienvenues.

• Association pour la Bibliothèque de France - 1, place Valhubert - 75013 Paris - Tél. 45 85 16 16

«BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE, BIBLIOTHÈQUE OUVERTE».

Le 11 Septembre a eu lieu un colloque organisé par l'Association pour la Bibliothèque de France et la revue «Le Débat» dont les communications feront l'objet d'une publication intégrale: Ouverture des travaux du colloque par M. Jack LANG, Ministre de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire.

Présentation des débats par M. Pierre NORA, Directeur de la revue «Le Débat» et M. Dominique JAMET, Président de l'Association pour la Bibliothèque de France.

M. Emmanuel LE ROY LADURIE, Professeur au Collège de France, Administrateur Général de la Bibliothèque Nationale: «Bibliothèque Nationale, mort ou transfiguration?»

M. Jean GATTEGNO, Directeur du Livre et de la Lecture: «Une bibliothèque d'un type nouveau»

M. Goéry DELACOTE, Directeur de l'information scientifique et technique au C.N.R.S.: «Une bibliothèque ouverte à tous les champs de connaissance»

M. Gérard GRUNBERG, Chargé de mission auprès du Président de l'Association pour la Bibliothèque de France: «Une bibliothèque ouverte à tous les publics»

M. Jean TULARD, Professeur à la Sorbonne, Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes: «Une bibliothèque ouverte à l'audiovisuel»

M. Denis VARLOOT, Président Directeur Général de TELESYSTEMES: «Une bibliothèque ouverte sur le monde»

Les débats étaient animés par M. Pierre-André BOUTANG